



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 19 septembre 2025 DELIBERATION

Secrétaire de séance : Madame Monique ASSO

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33

Nombre de présent-e-s : 30

Nombre de votant-e-s : 33

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,

Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoints,

Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Monique ASSO, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENENY, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentées :

- Mme Céline BODET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE.

11 - NOMINATION SUR EMPLOI VACANT AU TABLEAU DES EFFECTIFS – SERVICE BÂTIMENT ET RESSOURCES

Lors du Conseil municipal du 20 juin 2025, votre assemblée a approuvé la création d'un poste d'agent de maîtrise au sein du service Bâtiment et Ressources à compter du 1^{er} septembre 2025.

Il est exposé à votre assemblée qu'un agent titulaire de la collectivité a été reçu au concours d'agent de maîtrise. La nomination à ce grade lui permet une évolution de carrière ainsi que dans les missions confiées.

S'agissant d'un concours, la nomination peut intervenir dès lors que les emplois sont créés par le Conseil municipal.

Dans le cadre du départ à la retraite de l'agent en poste et de son remplacement dès sa prise de congés pré-retraite, il est proposé à votre assemblée la nomination de cet agent à compter du 1^{er} octobre 2025.

Nomination d'un agent sur un emploi permanent à temps complet de Responsable d'équipe relevant de la catégorie hiérarchique C et du cadre d'emplois des Agents de maîtrise.

Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C.

La durée hebdomadaire de travail est fixée à 35 heures.

La rémunération sera fixée dans l'acte d'engagement par le Maire ou son représentant en référence aux grilles indiciaires du cadre d'emplois des Agents de Maîtrise.

La rémunération afférente à cet indice suivra l'évolution du point d'indice de la Fonction Publique Territoriale.

En outre, la rémunération comprendra les primes et indemnités prévues pour le cadre d'emplois correspondant.

La modification du tableau des emplois prendra effet au **1^{er} octobre 2025**.

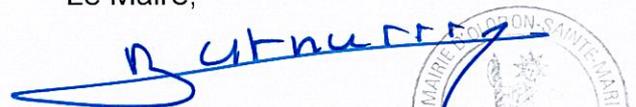
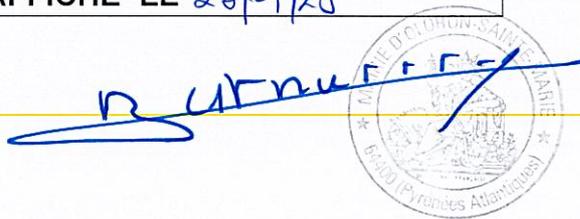
Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la nomination d'un agent sur un emploi permanent de Responsable d'équipe relevant de la catégorie hiérarchique C et du cadre d'emplois des Agents de maîtrise, à temps complet et vacant au tableau des effectifs à compter du 1^{er} septembre 2025 comme énoncé ci-dessus,
- **MODIFIE** le tableau des effectifs en ce sens.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 19 septembre 2025.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 23/09/25



Bernard UTHURRY